



Franceinfo:

La filière « édition » en mutation

Depuis sa création en 2016, la question de l'emploi agite la nouvelle chaîne d'information en continu de France Télévisions. La consommation de l'information en temps réel ne cesse d'augmenter et a notamment pour conséquence d'impacter la fonction de "chargé d'édition". Depuis plusieurs années ce service souffre en silence d'un manque cruel de renfort. Une sous-dotation chronique qui a pour effet d'épuiser les 8 salariés présents et d'entraîner un absentéisme inquiétant, de 25% aujourd'hui.

Devant ce constat alarmant, Force Ouvrière et les autres organisations syndicales demandent en urgence la création de 4 postes supplémentaires en préalable à tout changement d'organisation.

En réponse à cette situation, la direction a l'intention de reprofiler cet emploi en "chef d'édition spécialisé". Autrement dit, transformer les chargés d'édition en journalistes avec des compétences spécifiques appliquées au seul périmètre de Franceinfo.:

Ainsi, des responsabilités éditoriales seraient confiées à ces salariés qui deviendraient chacun « chef d'édition spécialisés ». En collaboration avec le responsable d'édition et sous l'autorité du rédacteur en chef de tranche, il aurait la responsabilité de la mise en forme du conducteur des journaux télévisés, du montage de *off*, des interviews et de tout autre élément, de la rédaction des synthèses, de la vérification de l'arrivée et de la disponibilité des sujets. En outre, il prendrait en charge la fabrication des titres ainsi que le bornage des éléments de rediffusion.

Une définition de fonction lourde, accumulant de nouvelles tâches qui, selon les organisations syndicales, pourraient aggraver encore la situation de surcharge de travail. Par ailleurs, il a été souligné l'importance de légitimer ce nouveau métier au sein de la profession de journaliste. Pour FO, ce nouvel emploi doit donc faire l'objet d'une formation journalistique exigeante afin d'obtenir l'agrément de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP).

Face aux contraintes d'emploi qui pèsent sur l'entreprise, la direction a finalement renvoyé les débats à un accord de méthode pour négocier les contours de ce nouveau métier et articuler une information/consultation des instances du personnel sur l'organisation du service, a fortiori les conditions de travail.

Force Ouvrière ne manquera pas de suivre ces prochaines négociations pour trouver enfin un mode de fonctionnement efficace et satisfaisant pour tous au sein du service « édition » de Franceinfo. L'offre publique d'information en continu nécessite une stratégie de l'emploi à la hauteur de ses missions d'information.

Les élus FO.

Paris, le 02 décembre 2021